



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°5

REUNION du 05 et 09 Septembre 2019

Président : DJEDOU Djamel.

Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Cependant, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

INFORMATIONS CLUBS : Matchs nocturnes : les clubs ayant un éclairage homologué peuvent jouer en nocturne. Pour rappel 20h est un horaire officiel, les clubs désirant jouer à un autre horaire sont priés d'en informer le club adverse qui devra donner son accord.

Article sur les rencontres en nocturne voir ART.62 page 119 de l'annuaire.

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur foot clubs. Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir **impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.**

POULES D5 : Pour rappel aux clubs, le championnat D5 se fait en 2 phases. Les 3 premiers de chaque poule joueront l'accession en D4 dans la 2^{ème} phase. Les équipes restantes joueront pour le Challenge D5.

COURRIERS RECUS

REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan : 06.25.45.06.02

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Avis aux Clubs :

Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour :

Par ailleurs, pour les clubs qui ont utilisé la **v3.9.0.0**, aucun cas d'erreur SQL au moment des signatures a été remonté. **Il est donc nécessaire d'utiliser cette version dès le week-end prochain.**

REFERENT D3 et D4

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

REFERENT D5

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Le tirage de la Coupe Xavier BOUVIER aura lieu le 23/09/2019 au siège du District.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

RAPPEL : le championnat foot diversifié est en ligne

La réunion plénière aura lieu au district le **Vendredi 13 septembre à 19h.**

La présence des clubs est obligatoire, toute absence sera sanctionnée en conformité avec les règlements.

Le championnat commençant le 16/09/2019 les clubs sont priés de faire le nécessaire pour enregistrer leurs licences.

VETERANS :

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

FUTSAL :

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02